

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX **DESIGNATION DES MEMBRES**

Monsieur Bertrand RINGOT, fait part au conseil municipal que l'article L.1413-1 du code général des collectivités territoriales dispose que les communes de plus de 10 000 habitants doivent créer une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) pour l'ensemble des services publics qu'elles confient à un tiers par convention de délégation de service public ou qu'elles exploitent en régie dotée de l'autonomie financière.

Cette commission, présidée par le Maire ou son représentant, comprend des membres du conseil municipal, désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, et des représentants des usagers et des habitants intéressés à la vie des services publics locaux, nommés par le conseil municipal.

Il est proposé au conseil que la commission soit composée de 7 représentants de chaque catégorie et de procéder à la désignation des 7 membres du conseil qui feront partie de cette commission, et des 7 représentants des usagers et des habitants intéressés à la vie des services publics locaux (6 membres proposés par le groupe majoritaire, 1 membre par le groupe d'opposition).

Pour les membres du conseil municipal, les candidats sont :

Liste majoritaire : Julien VEYER, Daniel BOLLE, Julien GERAERT, Cédric LIAGRE, Laurent NOTEBAERT, Sophie COUDEVYLLE.

Liste d'opposition : Audrey VERPLAETSE

Pour les représentants des usagers et des habitants, il est proposé de désigner :

Liste majoritaire : Claudine BARBIER, Jean PINTE, Maryvonne JARRY, Marie-Madeline DUBOIS, René MARTEL, Marylène BEAUSSART.

Liste d'opposition : Isabelle DODANTHUN.

Il est proposé de ne pas procéder au scrutin secret en application de l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales qui dispose que le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret.

Conseil Municipal convoqué le : 02 avril 2026

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU MERCREDI 08 AVRIL 2026 - 18h00

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Christian DEVOS, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Valérie GENEVET, Monsieur Julien VEYER, Adjoints au Maire.

Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Aurore DEVOS, Madame Christelle DENEUVILLE, Madame Anabelle SALA, Monsieur Antoine ASSICE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Patrick CIROT, Monsieur Daniel BOLLE, Madame Marie-Christine SOYEZ, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Lise BLANCKAERT, Madame Patricia JEZIOROWSKI, Madame Sophie COUDEVYLLE, Madame Peggy GUILBERT, Madame Nadia AMAR, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Gaëtan LEDOUX, Madame Audrey VERPLAETSE, Monsieur Nicolas MOUCHERON, Monsieur Jean-Baptiste GARDES, Monsieur Billy THERY, Madame Tiffany GERAERT, Conseillers Municipaux.

Démissionnaire :

Madame Jennifer COUSYN, Conseillère Municipale.

Le Conseil Municipal,

- Ouf l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve la composition de la commission ;
- Décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret ;
- Les membres de la CCSPL sont donc, en plus du Maire, président, ou son représentant :
 - En tant que membre du conseil municipal : Julien VEYER, Daniel BOLLE, Julien GERAERT, Cédric LIAGRE, Laurent NOTEBAERT, Sophie COUDEVILLE, Audrey VERPLAETSE
 - En tant que représentant des usagers et des habitants : Claudine BARBIER, Jean PINTE, Maryvonne JARRY, Marie-Madeline DUBOIS, René MARTEL, Marylène BEAUSSART, Isabelle DODANTHUN.
- **ADOpte.**

**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 08 AVRIL 2026
POUR EXTRAIT CONFORME,**

La Secrétaire de Séance,


Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE,




Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le 24 AVR. 2026

Mis en ligne sur le site de la Ville le 24 AVR. 2026